

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 17 DÉCEMBRE 2012

PROCÈS-VERBAL de la réunion extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Clermont, tenue à l'Hôtel de Ville de Clermont, le lundi 17 décembre 2012 à 19 h.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Sont présents : *M. Éric Maltais, conseiller*
M. Luc Cauchon, conseiller
M. Jean-Marc Tremblay, conseiller
M. Réal Asselin, conseiller
Mme Noëlla Dufour, conseillère
M. Rémy Guay, conseiller

Sous la présidence de Monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon

Étaient également présents :

Mme Brigitte Harvey, directrice générale

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR **RÉSOLUTION NO. 9915-12-12**

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour adressé précédemment.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET DÛMENT RÉSOLU QUE l'avis de convocation ainsi que l'ordre du jour transmis soient adoptés.

- 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Approbation du procès-verbal** (aucun procès-verbal présenté)
- 4. Appel d'offres et soumissions**
- 5. Administration, finances et ressources humaines**
 - 5.1 Adoption des prévisions budgétaires 2013
 - 5.2 Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations 2013, 2014 et 2015
- 6. Travaux Publics**
- 7. Urbanisme et environnement**
- 8. Sécurité incendie**
- 9. Loisirs, culture et tourisme**
- 10. Avis de motion et règlements**
 - 10.1 Adoption du règlement no. VC-394-12-8 déterminant le taux des taxes imposées pour l'année 2013
- 11. Comptes**
- 12. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 13. Levée de l'assemblée**

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

4. APPEL D'OFFRES – SOUMISSIONS ET CONTRATS

5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

5.1 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2013

RÉSOLUTION NO. 9916-12-12

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DÛMENT RÉ-SOLU QUE la Ville de Clermont procède à l'acceptation des prévisions budgétaires pour l'année financière 2013, totalisant des revenus et dépenses de 4 382 000 \$.

QUE la présente résolution soit adressée au Ministère des affaires municipales, direction générale de l'administration financière, 20 avenue Chauveau, Québec, G1R 4J3.

5.2 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2013, 2014 ET 2015

RÉSOLUTION NO. 9917-12-12

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET DÛMENT RÉ-SOLU QUE la Ville de Clermont procède à l'acceptation de son programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2013, 2014 et 2015.

6. TRAVAUX PUBLICS

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

8. SÉCURITÉ INCENDIE

9. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

10. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

10.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 394-12-8 DÉTERMINANT LE TAUX DES TAXES IMPOSÉES POUR L'ANNÉE 2013

RÉSOLUTION NO. 9918-12-12

ATTENDU QUE la directrice générale produit à ce conseil le règlement no. VC-394-12-8 déterminant le taux des taxes imposées pour l'année budgétaire 2013.

ATTENDU QUE conformément à l'article 356 de la Loi sur les Cités et Villes du Québec, tous les membres du Conseil municipal déclarent avoir reçu copie du projet de règlement deux jours juridiques avant la présente séance et déclarent en avoir pris connaissance et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QU'avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné par monsieur le Conseiller Éric Maltais à une séance ordinaire de ce Conseil le 12 novembre 2012 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NOËLLA DUFOUR, APPUYÉE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DUMENT RÉSOLU QUE le présent règlement soit adopté et signé tel que produit et inscrit au livre des règlements de la Ville de Clermont sous le numéro VC-394-12-8.

11. COMPTES

12. DIVERS

**13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
RÉSOLUTION NO. 9919-12-12**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN QUE l'assemblée soit levée à 19 h 10.

Au terme de l'assemblée, M. le Maire a présenté à Mesdames Ursule Simard et Nicole Tremblay, un certificat de mention d'honneur décerné par Son Excellence le très honorable David Johnston, gouverneur général du Canada, pour avoir porté secours à une victime d'une fuite de monoxyde de carbone à Clermont, le 8 janvier 2012.

Jean-Pierre Gagnon
Maire

Brigitte Harvey
Directrice générale